



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17-INT-660

Déposé le : 24.1.2017

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois.***

## Titre de l'interpellation

**Votations du 12 février 2017 : quelles conséquences juridiques et politiques pourrait avoir la mise à disposition par le Conseil d'Etat d'enveloppes de transmission du matériel de vote imprimées à l'envers ?**

## Texte déposé

Les citoyennes et citoyens vaudois ont reçu il y a quelques jours leur matériel de vote en vue des votations fédérales et du scrutin cantonal du 12 février prochain.

Le matériel de vote adressé aux citoyens a été inséré dans une enveloppe de transmission. Cette même enveloppe de transmission doit être utilisée par les citoyens pour expédier leurs bulletins de vote remplis aux administrations communales.

Il se trouve que les enveloppes de transmission ont été imprimées à l'envers. Ce couac risque d'amener des votants à insérer involontairement dans l'enveloppe de transmission leur carte de vote en faisant apparaître, dans l'espace réservé à l'adresse du destinataire, leur propre adresse au lieu de l'adresse de la commune. Dans un tel cas de figure, l'enveloppe ne parviendrait jamais à la commune.

Il est surprenant que l'Etat n'ait manifestement pas mis en place un système efficace de surveillance de la préparation et de l'expédition du matériel de vote.

Je me permets de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Comment se fait-il que les enveloppes de transmission destinées aux votations du 12 février prochain aient été imprimées à l'envers ?

2. Quelles sont les modalités de surveillance de la préparation et de l'expédition du matériel de vote mises en place par le Conseil d'Etat ?

3. Le Conseil d'Etat estime-t-il que l'impression à l'envers des enveloppes de transmission pourrait amener un certain nombre de citoyens à se tromper lors de l'envoi de leur matériel de vote ? Si oui, le Conseil d'Etat ne devrait-il pas rendre attentive, au travers d'une annonce publique, la population du couac qui s'est produit ?

4. Est-ce que le couac concernant l'impression des enveloppes de vote pourrait remettre en cause la validité des votations fédérales et celle cantonale ? En d'autres termes, est-ce qu'un tel couac est compatible avec les règles de droit fédéral et cantonal, que le Conseil d'Etat doit respecter lors de la préparation d'un scrutin ?

5. Quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il prendre pour que ce genre de couacs ne se reproduisent pas, notamment au vue de la prochaine échéance électorale ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



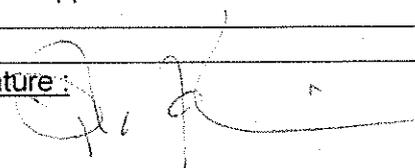
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Philippe Jobin

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

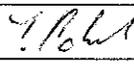
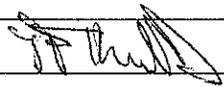
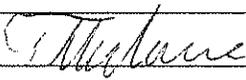
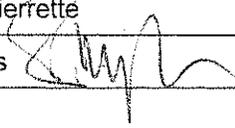
Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :** [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

## Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Aminian Taraneh	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques	Clément François	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Collet Michel	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Freymond Isabelle
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel	Cretegnny Gérald	Gander Hugues
Berthoud Alexandre	Cretegnny Laurence	Genton Jean-Marc
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Germain Philippe
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Sabine
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Décosterd Anne	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Deillon Fabien	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Butera Sonya	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Chapalay Albert	Devaud Grégory	Induni Valérie
Chappuis Laurent <i>L. Chappuis</i>	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Cherubini Alberto	Donzé Manuel	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Ducommun Philippe	Jaquet-Berger Christiane
Chevalley Christine	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Chevalley Jean-Rémy	Durussel José	Jobin Philippe
Chollet Jean-Luc <i>J. Chollet</i>	Duvoisin Ginette	Jungclaus Delarze Suzanne
Christen Jérôme	Eggenberger Julien	Kappeler Hans Rudolf

## Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Sansonnens Julien
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Pahud Yvan 	Schobinger Bastien 
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Randin Philippe	Stürner Felix
Manzini Pascale	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Martin Josée	Rau Michel	Thuillard Jean-François 
Mattenberger Nicolas	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Matter Claude	Renaud Michel	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	Uffer Filip
Melly Serge	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Meyer Roxanne	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Roulet Catherine	Volet Pierre
Modoux Philippe 	Roulet-Grin Pierrette	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Rubattel Denis 	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Mossi Michele	Rydlö Alexandre	Züger Eric